

La Suisse peut-elle être le cerveau de la pharma sans produire de médicaments?

FORUM DE DAVOS De nombreux pays aspirant toujours plus à assurer la fabrication de médicaments sur leur sol, la Suisse court le risque de se transformer en un grand laboratoire de Recherche & Développement. Une tendance risquée, préviennent des représentants de la pharma bâloise réunis hier au WEF

ALINE BASSIN, DAVOS

Un tiers des 90 000 emplois du secteur des sciences de la vie se trouvent dans l'agglomération bâloise. C'est dire si cette région suit de près les moindres faits et gestes de l'administration de Donald Trump relatifs à l'industrie pharmaceutique. Qu'ils visent à attirer des investissements sur sol américain ou à faire baisser le prix des médicaments aux Etats-Unis. Il y va de la compétitivité de l'écosystème local mais aussi du reste de la Suisse.

Petite démonstration chiffrée livrée hier à Davos lors d'une table ronde organisée par Bâle-Ville. En 2024, a relevé le conseiller d'Etat Kaspar Sutter, la pharma a généré

plus de la moitié des exportations suisses, soit 149 milliards des 250 milliards de francs décomptés – 64% de ce montant provenait de la région bâloise. La branche est brandie en exemple par les économistes pour sa valeur ajoutée élevée: sa contribution au PIB suisse a augmenté de 700% en vingt-cinq ans, selon l'élus cantonal.

C'est dire si le protectionnisme ambiant inquiète sur les bords du Rhin. D'autant plus que, comme l'a rappelé le président de Roche, Severin Schwan, les Etats-Unis n'ont pas le monopole de cette pratique aussi observable en Chine. Selon le dirigeant, ces deux pays ont de plus en plus tendance à lier l'accès à leur marché à la création de valeur sur place. Or, ils jouent un rôle crucial, a-t-il rappelé: «Il y a 30 ans, l'Europe représentait 55% de nos ventes contre 18% aujourd'hui.»

Des activités connectées

Une délocalisation progressive de la fabrication des médicaments paraît dès lors inéluctable. «Le grand défi est d'assurer des revenus élevés sans produire, de plutôt valo-

riser des idées produites en Suisse», a relevé Rolf Weder, professeur à l'Université de Bâle.

Notre pays peut-il devenir un épiscentre de la recherche et du développement sans activités de production? Pas si simple, ont répondu les acteurs de la branche. «Nous devons faire très attention à ne pas perdre la production et la Recherche & Développement», a alerté Severin Schwan. Et d'expliquer à quel point les «deux activités sont connectées», par exemple lors du passage de la phase préclinique aux tests cliniques. «C'est le moment où vous devez changer d'échelle pour la commercialisation, une étape très délicate durant laquelle vous avez besoin des deux. Si vous vous concentrez seulement sur la Recherche & Développement et perdez le savoir-faire de la production, le tout va rapidement se développer dans les pays concernés.»

«Le choix du lieu de production n'est pas simple car il détermine le coût du traitement», a ajouté Srishti Gupta, directrice de la société pharmaceutique bâloise Idorsia. La volonté de relocaliser la fabrication des

médicaments n'est donc à ses yeux pas qu'une question de sécurité d'approvisionnement et de création d'emplois. Il s'agit aussi de baisser leurs prix pour assurer leur accès aux patients.

Que faire face à cette tendance de fond? Le canton de Bâle-Ville a élaboré des mesures d'incitation fiscale et de soutien à l'innovation, acceptées en mai dernier par la population à plus de 60%. La Confédération a de son côté créé un groupe de travail pour plancher sur le sujet. Il faudra proposer des actions concrètes pour améliorer les conditions-cadres, a insisté l'économiste

Rolf Weder, plaidant pour une stratégie nationale. Et d'évoquer des pistes telles que la qualité des données à disposition, les investissements dans la recherche fondamentale ou le prix des médicaments, qui, selon lui, ne doit pas être considéré en Suisse «que comme une question de coût mais aussi comme une question d'emplois». Certes, a conclu la secrétaire d'Etat à l'Economie Helene Budliger Artieda, qui a rejoint les intervenants en fin de discussion, tenant à rappeler aussi que les coûts de la santé faisaient partie des plus grandes préoccupations de la population. ■

Smood envisage de cesser ses activités, menaçant plus de 400 emplois

LIVRAISON DE REPAS L'entreprise basée à Genève a annoncé hier l'ouverture d'une phase de consultation avec son personnel, en vue d'un possible arrêt de ses activités. Elle pointe du doigt un contexte concurrentiel

JULIE EIGENMANN

L'entreprise de livraison de repas et de courses à domicile Smood, basée à Plan-les-Ouates (Genève), pourrait bien devoir mettre la clé sous la porte. «Dans un contexte concurrentiel et économique exigeant, le conseil d'administration de Smood SA annonce l'ouverture d'une phase de consultation avec son personnel et de négociation d'un plan social, en vue de la possible cessation de ses activités», a en effet signalé la société par le biais d'un communiqué de presse publié hier. Elle entend aussi accompagner ses partenaires dans leur recherche d'une

solution alternative si l'arrêt de l'entreprise devait en effet être décrété.

Fondée à Genève en 2012, Smood est aujourd'hui présent dans 25 villes suisses. La société compte à ce jour 427 collaborateurs, principalement des livreurs. Migros Genève, actionnaire depuis 2019, est aujourd'hui l'actionnaire unique de Smood.

Marché petit et inflation

Après avoir lancé une analyse de l'activité début 2024, Smood avait procédé à une série de mesures de restructuration, principalement organisationnelles et commerciales. Malgré un travail qui a eu un impact positif à divers niveaux, «les résultats financiers sont néanmoins restés en deçà des objectifs fixés, sans perspective de retour à la rentabilité», souligne la société. Interrogée sur les freins à sa rentabilité, elle détaille au *Temps*: «La situation de l'entreprise est impactée par

de nombreux facteurs parmi lesquels un manque de volume dans un marché petit, une concurrence accrue, notamment d'acteurs internationaux, de l'inflation et de la hausse des coûts d'exploitation.» Smood ne communique pas sur son chiffre d'affaires.

Questionnée par *Le Temps*, Migros Genève dit aussi: «Smood, en concertation avec son actionnaire unique Migros Genève, a mené une analyse approfondie de sa situation et des perspectives du marché. Elle a mis en évidence que, malgré des efforts conséquents d'optimisation, l'activité de livraison de produits et repas à domicile ne pourrait pas atteindre la rentabilité à long terme.»

Du côté syndical, «nous avons appris ça lundi et c'est un peu un choc, commente Virginie Zürcher, coresponsable de la région Suisse romande pour Syndicom. Nous avions renouvelé une convention collective de travail en janvier avec

Smood. Beaucoup de travailleurs en Suisse pourraient être touchés. Nous allons mener des assemblées du personnel dès cet après-midi, avec pour but de sauver des emplois et de voir si des passerelles vers d'autres entreprises dans la distribution sont envisageables. Nous entrons donc dans trois semaines de consultation.»

«Concurrence déloyale»

Sur le contexte, elle mentionne l'existence d'un arrêt du Tribunal fédéral de 2022 qui spécifie que les chauffeurs Uber et Uber Eats doivent être considérés comme des salariés et non pas comme des indépendants. «Mais c'est un arrêt qui n'est pas appliqué dans tous les cantons et cela crée une concurrence déloyale entre les entreprises qui jouent le jeu et les autres», dénonce Virginie Zürcher, rappelant que Smood salarie pour sa part ses employés.

Au-delà de l'entreprise Smood, c'est tout un secteur qui s'enfoncé, liste le syndicat: «Après Quickpac, Quickmail, DMC, Notime et Famille Wiesner Gastronomie, Smood devient le dernier symbole d'un marché en voie de consolidation brutale, où les travailleuses et travailleurs paient le prix fort.»

Syndicom appelle Migros à «assumer pleinement sa responsabilité sociale envers les employé-e-s de Smood et proposer des alternatives internes ou externes au licenciement.» «Migros Genève a accompagné et soutenu financièrement Smood SA tout au long de son développement, réagit la société. Nous restons pleinement mobilisés pour que la période de consultation se déroule de manière ordonnée, transparente et respectueuse des collaboratrices et collaborateurs concernés.» Pour l'heure les activités de Smood se poursuivent normalement, indique cette dernière. ■

EU countries spurn €74bn of unused Covid loan allocations

Financial Times Europe

21 janv. 2026

PAOLA TAMMA — BRUSSELS BARNEY JOPSON — MADRID

Only half the loans have been disbursed with less than seven months until the deadline to spend the cash, and eight countries have substantially cut their planned borrowing, according to the European Commission.

Spain, the second-largest beneficiary of the EU's post-pandemic recovery fund after Italy, has turned down €60.5bn of €83bn in loans made available to it. Romania, Poland, the Czech Republic, Portugal, Cyprus, Slovenia and Belgium decided to forgo a combined €13bn of their loan allocations. That brings countries' total borrowing under the instrument down to €217bn, or about 65 per cent of the €385bn originally on offer.

EU finance ministers meeting yesterday were set to sign off on the changes.

Agreed in 2020, the fund is a one-off €800bn joint debt instrument that disburses cash in exchange for investment and reforms, divided roughly equally into loans and grants.

Countries have been more enthusiastic about taking a total of €359bn in grants, which do not have to be repaid, from the NextGeneration EU initiative.

The subdued demand for loans partly reflects the difficulty some member states have faced in finding public or private sector projects that meet the criteria to receive funding.

Although funds started flowing in 2021, EU members have to spend the money or lose it by the end of August.

Countries are also turning down the loans because of the rise in interest rates and the narrowing of borrowing cost differentials between EU countries and the European Commission. That means EU-level debt is becoming less attractive compared to national borrowing.

Government borrowing costs in Spain and Italy, two of the Eurozone's highest-debt countries, have recently fallen to their lowest level relative to Germany in 16 years. Countries that still face higher borrowing costs than the Commission, including Spain, feel the marginal savings generated by the EU's triple-A rating are not attractive enough to justify the conditions attached to the loans.

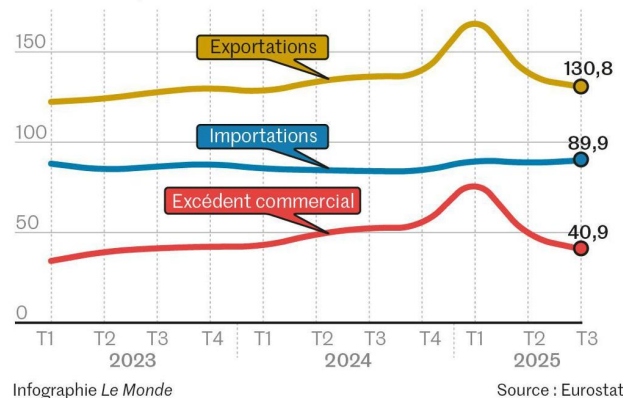
The Spanish economy ministry said: "There is no financial advantage in requesting the full loan envelope, since Spain can issue its own debt at a similar cost without facing the August 2026 deadline or the additional administrative requirements tied to EU financing."

Instead, Spain has chosen to use €10.5bn of its remaining loan package to launch a sovereign investment fund seeking to raise €120bn in private debt to be invested in housing, renewable energy, digitalisation, AI, re-industrialisation, infrastructure, water, health, the circular economy and security, the government announced last week.

Countries are also still trying to absorb a large amount of grant funding, which, contrary to the loans, do not add to countries' debt levels. Capitals have prioritised grant-funded projects.

Jusqu'ici, les droits de douane ont eu un effet limité sur l'Europe

Le commerce de l'Union européenne avec les Etats-Unis s'est maintenu mais a été volatil depuis l'augmentation des droits de douane
Exportations, importations et excédent commercial de l'Union européenne vers les Etats-Unis, en milliards d'euros



Éric Albert

De janvier à novembre 2025, les exportations européennes vers les Etats-Unis ont progressé de 2 %, malgré les taxes douanières de Trump

Le calme n'aura pas tenu six mois. Le 27 juillet 2025, les pays européens capitulaient face à Donald Trump, acceptant des droits de douane unilatéraux de 15 % sur leurs produits entrant aux Etats-Unis, à l'exception de quelques secteurs (pharmacie, aéronautique...). L'objectif affiché était d'obtenir une paix commerciale durable, en évitant une surenchère coûteuse des deux côtés de l'Atlantique.

Désormais, le président américain menace d'imposer 10 % de taxes supplémentaires dès le 1^{er} février sur huit pays européens – France, Allemagne, Suède, Pays-Bas, Finlande, Slovaquie et, hors Union européenne (UE), Royaume-Uni et Norvège –, officiellement parce qu'ils ont envoyé des contingents militaires symboliques (quelques dizaines de soldats) au Groenland. Lundi 19 janvier, il a également menacé d'infliger des droits de douane de 200 % sur les vins et champagnes français, en réponse au refus de son homologue Emmanuel Macron de rejoindre son « conseil de la paix » pour Gaza.

Si le choc géopolitique est immense, puisque l'intégrité territoriale d'un pays de l'UE est en jeu, et l'avenir de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, fragilisé, l'importance de la menace tarifaire doit être relativisée.

« Les conséquences politiques écraseraient celles qui sont économiques », estime Neil Shearing, chef économiste du cabinet Capital Economics. Selon ses calculs, même si Donald Trump mettait sa menace à exécution, cela réduirait d'environ 0,1 point la croissance de ces huit pays. Et dans un scénario du pire, si ces taxes passaient à 25 % en juin, comme il le menace, cela coûterait entre 0,2 et 0,5 point de croissance. « [Une hausse de 10 %] serait bien sûr une mauvaise nouvelle, mais cela ne provoquerait certainement pas de récession en Europe », renchérit Sylvain Bersinger, fondateur du cabinet Bersingéco.

Les deux économistes en veulent pour preuve l'impact pour l'instant limité des droits de douane mis en place en 2025. Entre janvier et novembre, les exportations de l'UE vers les Etats-Unis ont progressé de 2 % par rapport à la même période de 2024. « Il n'y a pas eu d'effondrement », continue Sylvain Bersinger. Ces statistiques sont toutefois à prendre avec des pincettes, parce qu'elles cachent de vastes mouvements contradictoires. Au premier trimestre 2025, les exportations de l'UE vers les Etats-Unis ont fait un bond historique de 26 %, les entreprises américaines faisant des stocks en prévision des droits de douane. Cette anticipation des livraisons s'est traduite par un effondrement des exportations de 21 % au deuxième trimestre, avant de reculer de 3,5 % au troisième trimestre.

Devant de telles oscillations, difficile de tirer des conclusions définitives, d'autant que les statistiques du commerce international sont volatiles, dépendant souvent de quelques grosses commandes, notamment dans l'aéronautique.

Un recul contenu en France

En France, l'image générale est un peu moins positive. Les exportations vers les Etats-Unis sur les onze premiers mois de 2025 ont reculé de 2 %. Surtout, certains secteurs ont été fortement touchés : – 15 % pour les cosmétiques, – 16 % pour les boissons (essentiellement le vin et le champagne) et – 1 % pour la maroquinerie. Ces lourdes chutes sont compensées par l'aéronautique (+ 35 %) et les produits chimiques (+ 33 %).

« Une explication possible est qu'il est plus facile pour les consommateurs américains de réorienter leurs achats, en choisissant des solutions de rechange [des vins de Californie, ou des cosmétiques de marques américaines, par exemple] que pour des entreprises de changer leur approvisionnement en produits chimiques ou en machines-outils, dont toute leur chaîne de production peut dépendre », avance Sylvain Bersinger. Selon ses calculs, les entreprises françaises auraient perdu 4 milliards d'euros d'exportations vers les Etats-Unis. C'est évidemment négatif, mais ce recul reste contenu si l'on songe à la valeur totale des exportations françaises en 2024, qui s'est élevée à 600 milliards d'euros.

C'est pour cette raison que les économistes relativisent l'impact macroéconomique des droits de douane de Donald Trump pour l'Europe. L'un dans l'autre, les exportations brutes de l'UE vers les Etats-Unis représentent un peu moins de 3 % du produit intérieur brut (PIB) du Vieux Continent. Même si elles venaient à baisser de 10 %, l'impact total ne serait donc qu'un recul de 0,3 point du PIB. Et, pour l'instant, le choc a été plus limité que cela.

Par ailleurs, les Etats-Unis sont aussi touchés. Les importateurs compensent la hausse des taxes en augmentant, au moins partiellement, leurs prix. Cela provoque une hausse de l'inflation aux Etats-Unis, où le coût de la vie est devenu l'un des sujets politiques les plus brûlants. Selon les calculs de l'agence de notation Fitch, les droits de douane américains auraient provoqué une baisse de la croissance de 0,6 à 0,7 point en 2024. Donald Trump a eu de la chance : en parallèle, la ruée vers les investissements dans l'intelligence artificielle a presque entièrement compensé ce recul, permettant d'adoucir le choc.

Pour l'Europe, l'impact négatif, mais limité, des droits de douane dépend cependant de l'absence de mesures de rétorsion européennes. Or, avec les velléités de Donald Trump de mettre la main sur le Groenland, les responsables européens semblent avoir changé de ton.

Lundi, le ministre de l'économie, Roland Lescure, a assuré qu'il envisageait des sanctions contre les Etats-Unis : *« Nous devons être prêts à utiliser pleinement les outils de l'UE. »* Cela inclut une hausse des droits de douane à l'encontre des produits américains ou même l'utilisation de l'instrument anticoercition, qui permettrait de taxer les entreprises numériques ou de fermer les marchés publics aux multinationales américaines. *« Est-ce que cela aurait un impact sur l'économie européenne ? Evidemment, a convenu le ministre. Mais il est possible qu'on soit amené à prendre des décisions qui ne font du bien à personne. »*

A Davos, un air de répétition générale

TENSION En attendant la venue, ce mercredi, d'un Donald Trump qui persiste à revendiquer le Groenland, la première journée du WEF a été l'occasion pour les Européens de réaffirmer leur unité et leur détermination à répliquer au président américain

ALINE BASSIN, DAVOS

L'ombre de Donald Trump a lourdement plané mardi sur le Forum économique mondial (WEF). Attendu mercredi dans la station grisonne, le président américain ne relâche pas la pression, assurant vouloir toujours faire main basse sur le Groenland.

Avec sept autres pays, la France est devenue l'une des cibles du républicain pour avoir envoyé des soldats sur ce territoire d'Arctique dépendant du Danemark. Il est depuis quelques jours au cœur d'une confrontation sans précédent entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Présent à Davos, le président français – qui en raison d'une conjonctivité arborait d'étonnantes lunettes de soleil – a pointé une situation «folle» où l'UE pourrait avoir à utiliser l'arme anti-coercition, «pour la première fois», contre les Etats-Unis, son allié historique.

«Nous plonger dans une spirale descendante ne ferait qu'avantager les adversaires que nous sommes tous deux déterminés à tenir à l'écart», a de son côté dénoncé la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, faisant notamment allusion à la Russie, qui entre en février dans sa cinquième année de guerre contre l'Ukraine. Le président Volodymyr Zelensky a d'ailleurs renoncé mardi à son déplacement dans la station grisonne, pour se concentrer sur la gestion de la grave crise du secteur de l'énergie, mis à mal par de nouvelles frappes russes. Le gouvernement danois a fait de même, tout comme le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, victime d'un «gros rhume». L'Organisation des Nations unies est aussi ciblée par le chef d'Etat américain, qui a annoncé lundi la création d'un «Conseil de la paix» dont le ticket d'entrée sera de 1 milliard de dollars. Alors que la France a été le premier grand pays à refuser clairement, Donald Trump a agité le spectre de droits de douane de 200% sur les vins et champagnes comme mesure de rétorsion.

L'UE marche sur une ligne de crête, l'Allemagne semblant craindre une escalade dans la guerre commerciale

Pour élaborer une réponse commune aux attaques américaines, les Vingt-Sept doivent se réunir jeudi pour un sommet extraordinaire. Parmi les solutions envisageables figure le dispositif anti-coercition, dont Emmanuel Macron a à nouveau appelé au déploiement à Davos. Cet instrument permet de prendre des mesures contre un pays si celui-ci impose des restrictions économiques. «L'Europe a maintenant des outils très forts et nous devons les utiliser quand nous ne sommes pas respectés et quand les règles du jeu ne sont pas

respectées», a insisté le locataire de l'Elysée, qui bénéficie du soutien du Rassemblement national. Jordan Bardella, président de la formation d'extrême droite, a appelé à rejeter la «soumission» et réclamé une réplique forte de l'UE.

L'UE marche toutefois sur une ligne de crête, l'Allemagne, qui sort de trois années de récession, semblant hésiter à activer un dispositif susceptible d'entraîner une escalade de la guerre commerciale menée par Donald Trump. Interrogé lundi par l'AFP, le chancelier Friedrich Merz a souligné que la «France est touchée par les droits de douane américains dans une mesure différente» de l'Allemagne, très dépendante de ses exportations, ajoutant que le «gouvernement français [...] souhaite parfois réagir de manière plus ferme que nous ne le souhaitons». Le chef de gouvernement a toutefois précisé «comprendre» cette position.

Pour Ursula von der Leyen, «un accord est un accord»

Ferme mais désireuse de calmer le jeu, Ursula von der Leyen a également promis mardi à Davos une augmentation massive des investissements européens au Groenland et s'est engagée à travailler avec les Etats-Unis à l'amélioration de la sécurité dans l'Arctique. La présidente de la Commission européenne a aussi relevé les interdépendances entre Bruxelles et Washington, évoquant les brise-glaces que les Etats-Unis utilisent dans le Grand Nord et qui viennent de Finlande. Elle a par ailleurs qualifié d'«erreur» les droits de douane supplémentaires agités par le républicain. «Un accord est un accord», a-t-elle martelé, faisant allusion au «deal» conclu l'été dernier entre les deux parties, que l'on hésite aujourd'hui à qualifier de partenaires commerciaux. Il avait permis à Bruxelles de ramener à 15% les tarifs frappant les exportations européennes. En signe de protestation, le Parlement européen a gelé mardi le processus de ratification du texte.

Quoi qu'il advienne ces prochains jours, les dirigeants européens présents au WEF ont réaffirmé la nécessité de gagner en autonomie et en indépendance, notamment face aux Etats-Unis. Croissance, innovation et durabilité: pour Emmanuel Macron, les besoins sont connus, ils ont notamment été identifiés par l'ancien président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, dans un rapport sur la compétitivité commandé en 2024 par l'UE. Le président français a souligné la nécessité de créer un véritable marché européen des capitaux, de mobiliser davantage l'épargne importante des Européens, qui a tendance à être investie hors du continent. Il a conclu son intervention en assurant préférer le respect, la science et le droit à la brutalité, la ploutocratie et la loi du plus fort.

Dans cette ambiance pesante, le nouveau coprésident du WEF, Larry Fink, n'a rien laissé transparaître de ses émotions et de ses intentions pour aider à résoudre une situation qui

paraissait inimaginable il y a encore 18 mois. Démocrate, le cofondateur de BlackRock est un interlocuteur incontournable pour l'administration Trump puisqu'il est à la tête du premier géant d'actifs mondiaux.

Souveraineté dans le domaine de l'IA

Ancien patron de Google, Eric Schmidt a, lui, plaidé pour davantage de souveraineté dans le domaine de l'IA: «C'est vraiment important que l'Europe propose un modèle d'intelligence artificielle open source. La raison en est qu'aux Etats-Unis les entreprises se tournent largement vers des modèles fermés, ce qui signifie qu'elles seront rachetées et soumises à des licences.» Selon lui, si l'Europe n'agit pas rapidement, elle finira par utiliser des modèles chinois qui, eux, seront libres de droit, ce qui n'est probablement pas le résultat souhaité pour l'Europe.

La Chine est représentée cette année dans les Alpes suisses par l'un de ses vice-premiers ministres, He Lifeng. Ce proche de Xi Jinping s'est livré à un plaidoyer en faveur du multilatéralisme, rappelant celui qu'avait livré le président chinois en 2017. Il s'exprimait alors que la mondialisation commençait déjà à vaciller sous les coups de boutoir d'un certain Donald Trump, qui venait d'entamer son premier mandat à la Maison-Blanche.

Le président fera donc son retour mercredi à Davos pour une intervention que les participants au 56e WEF attendent avec une certaine appréhension, pressentant qu'il ne se déplace pas pour apaiser une situation explosive. ■

Collaboration Madeleine von Holzen

Keller-Sutters Fachleute kritisieren Verzicht auf höheres Rentenalter

Die Finanzverwaltung warnt vor untragbaren Belastungen für die Berufstätigen und die Sozialversicherungen

TOBIAS GAFAFER

Die geburtenstarken Jahrgänge der Babyboomer werden von einem höheren Rentenalter verschont bleiben. Der Bundesrat will die absehbaren Lücken bei der AHV stattdessen mit höheren Steuern und Lohnbeiträgen decken. Das sehen die Leitlinien vor, die die Regierung Ende des vergangenen Jahres beschlossen hat. Sie will die Frage eines höheren Rentenalters erst mit einer weiteren Reform angehen, die frühestens im Jahr 2040 in Kraft treten dürfte. Bis dann sind die jüngsten Babyboomer längst in Pension gegangen. Beobachter waren überrascht, wie einfach Innenministerin Elisabeth Baume-Schneider (SP) diesen Kurs im bürgerlich dominierten Bundesrat durchbrachte. Die Ämterkonsultation in der Bundesverwaltung, in die die NZZ über das Öffentlichkeitsgesetz Einblick erhielt, zeigt nun, dass sich zwei Departemente kritisch einbrachten.

Für mehr Tempo hat sich die Eidgenössische Finanzverwaltung im Departement von Karin Keller-Sutter (FDP) ausgesprochen. Sie wünsche schon heute einen Entscheid, der die zentrale Frage des Referenzalters umfassen müsse, schreibt die Direktorin Sabine D'AmeLIO-Favez in der Stellungnahme.

11 Milliarden pro Jahr

Die Eidgenössische Finanzverwaltung verweist auf die ungünstige Entwicklung der ersten Säule. Die Lebenserwartung steige in der Schweiz von Jahr zu Jahr, wodurch sich die durchschnittliche Dauer der Rentenzahlungen der AHV immer weiter verlängere. Gleichzeitig verschlechtere sich das Verhältnis zwischen den Berufstätigen und den AHV-Bezüglern laufend. Werde das Rentenalter nicht an diese Realität angepasst, werde die finanzielle Belastung der Berufstätigen und der Sozialversicherun-

gen langfristig untragbar. Der Bund beteiligt sich zu rund 20 Prozent an den Kosten der AHV. Schon heute handelt es sich mit jährlich rund 11 Milliarden Franken um seinen grössten Budgetposten. Mit der 13. AHV-Rente und der Zunahme der Bezüger wächst dieser in den kommenden Jahren stark, was den Spielraum für andere Ausgaben einengt.

Einwände hatte auch das Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) im Departement von Guy Parmelin (SVP). In seiner Stellungnahme kritisiert es, dass das Innendepartement darauf verzichtet habe, ein höheres Rentenalter zu prüfen. Dies erschwere es, das Arbeitskräftepotenzial verstärkt auszunutzen, gerade mit Blick auf die bevorstehende, demografisch bedingte Verknappung von Arbeitskräften. So werde es auch schwieriger, die AHV finanziell nachhaltig aufzustellen.

Das Seco kritisiert das Departement Baume-Schneider grundsätzlich.

Die vorgeschlagenen Massnahmen, die das finanzielle Gleichgewicht der ersten Säule sichern sollten, basierten praktisch ausschliesslich auf Mehreinnahmen, schreibt Eric Scheidegger, der Leiter der Direktion für Wirtschaftspolitik.

Kein Gehör für Einwände

Wenig hält das Seco auch von den geplanten Massnahmen, die den Verzicht auf eine Erhöhung des Rentenalters bis zu einem gewissen Grad kompensieren sollen, indem sie die Erwerbstätigkeit bis ins hohe Alter fördern. Diese dürften sich als wenig wirksam erweisen, schreibt Scheidegger. Der Bundesrat will das Arbeiten bis zum Referenzalter 65 und darüber hinaus fördern, indem er unter anderem den Freibetrag für die AHV erhöht.

Das Seco zeigt sich überzeugt, dass eine moderate generelle Erhöhung des Rentenalters im Zeitraum zwischen

2030 und 2040 das beste Kosten-Nutzen-Verhältnis hätte, aus volkswirtschaftlicher und sozialpolitischer Sicht. Das Rentenalter solle zum Beispiel gestaffelt über mehrere Jahrgänge um ein Jahr erhöht werden.

Der Bundesrat hatte kein Gehör für die Einwände aus dem Finanz- und dem Wirtschaftsdepartement. Guy Parmelin und Karin Keller-Sutter liessen zwar ihre Fachämter zwei Mal Kritik üben. Aber bei der entscheidenden Weichenstellung, die bereits im Juni 2025 stattgefunden hat, hielten sich die bürgerlichen Bundesräte vornehm zurück. Mit Ignazio Cassis (FDP) verlangten sie, ein höheres Rentenalter müsse weiter geprüft werden. Dringlich war dies für sie jedoch offenkundig nicht.

Baume-Schneiders Innendepartement ist nun dabei, einen Vorentwurf zur AHV-Reform auszuarbeiten. Er soll im Frühling dieses Jahres in eine Vernehmlassung gehen.

Invité au «Conseil de la paix» de Donald Trump, Berne réserve sa réponse

GAZA Les parlementaires se montrent prudents quant à une participation suisse à l'instrument de Donald Trump pour contourner l'ONU. Si, à droite, on est prêt à examiner toute proposition de paix, c'est un refus net à gauche

FREDÉRIC KOLLER

La liste des invités n'a pas été rendue publique, mais la Suisse a confirmé avoir été sollicitée par Donald Trump pour rejoindre son «Conseil de paix» (Board of Peace). Il s'agit d'un instrument présenté comme s'inscrivant dans le «plan de paix» pour mettre fin à la guerre à Gaza, où se maintient un fragile cessez-le-feu depuis octobre dernier. «La Suisse est, par principe, ouverte aux initiatives visant à promouvoir la paix», indique le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), qui précise «analyser attentivement la proposition et mener des échanges avec

les parties concernées afin d'arrêter sa position».

Parmi la vingtaine de pays qui ont communiqué avoir reçu l'invitation, seuls le Maroc et la Hongrie ont indiqué vouloir devenir des membres fondateurs, ce qui implique un ticket d'entrée d'un milliard de dollars. L'Arménie se déclare aussi ouverte à participer.

«Si cette proposition nous aide à régler le conflit, volontiers»

PIERRE-ANDRÉ PAGE,
CONSEILLER NATIONAL (UDC/FR)

Seules la France et l'Ukraine ont décliné. Kiev ne se voyant pas siéger aux côtés de la Russie. Cette dernière, comme la Biélorussie ou la Chine, a en effet été sollici-

tée. Tout comme la Suisse, et la plupart des autres pays, elle réserve sa réponse dans l'attente de plus de précisions.

Respect de la Charte de l'ONU

Faut-il que la Suisse se joigne à l'initiative de Donald Trump à Gaza? «Si cette proposition nous aide à régler le conflit, volontiers, répond le conseiller national UDC Pierre-André Page. Il faudra bien sûr analyser les enjeux financiers et attendre la position du Conseil fédéral. Il faut aussi tenir compte du respect de nos accords internationaux et analyser les compétences du parlement en la matière.»

Son collègue du Conseil national, le député PLR Damien Cottier souligne également la nécessité d'examiner les détails de ce projet et d'en discuter avec les parties prenantes. «La participation de notre pays devrait être décidée sur la base de cet examen factuel,

explique-t-il. Il sera prépondérant de voir si ce Conseil est en accord avec les valeurs que défend notre pays, notamment son attachement au droit international et aux principes de la Charte des Nations unies.»

«Il ne s'agit pas d'une contribution à la paix, mais d'un instrument dangereux»

LISA MAZZONE,
PRÉSIDENTE DES VERT-E-S

A ce stade, la gauche exclut toute participation. «Il s'agit d'une nouvelle tentative de Trump de saper l'ordre juridique et politique international, qui s'inscrit contre les fondements démocratiques de

celui-ci, estime Cédric Wermuth, président du Parti socialiste suisse. La Suisse doit s'engager en faveur de la paix, mais pas à n'importe quel prix et pas dans un format flou et politiquement discutable. Il est essentiel qu'un tel processus soit conforme au droit international, crédible, soutenu par l'ONU et axé sur la protection des personnes. Sans ces conditions, une participation ne serait pas dans l'intérêt de la Suisse et ne serait pas conforme à une politique de paix durable.»

Un document de huit pages

Le ton est encore plus ferme du côté de Lisa Mazzone, présidente des Vert-e-s: «Il ne s'agit pas d'une contribution à la paix, mais d'un instrument dangereux du président autoritaire Trump pour son projet impérialiste auquel il compte bien associer le criminel de guerre Poutine.» Selon elle, il est temps pour la Suisse de choisir son camp: «Celui du droit international qui est un fondement de

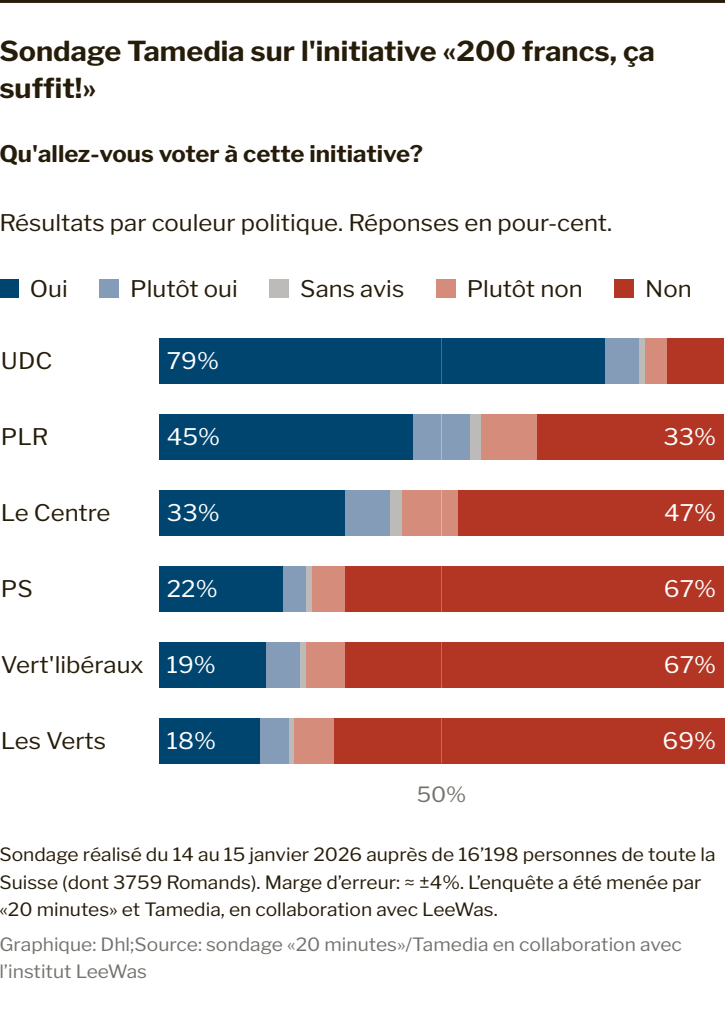
notre sécurité, de notre stabilité et de nos valeurs. Le Conseil fédéral doit faire front contre les projets coloniaux de Trump en Amérique latine et au Groenland.»

Le document de huit pages transmis aux chancelleries, selon l'AFP, décrit le «Conseil de paix» comme une alternative à l'ONU et aurait vocation «à promouvoir la stabilité, à rétablir une gouvernance fiable et légitime, et à garantir une paix durable dans les régions touchées ou menacées par des conflits». Donald Trump en serait le président tout-puissant et seul membre à détenir un droit de veto.

Le DFAE rappelle qu'en novembre dernier le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur de mesures concrètes pour soutenir la mise en œuvre du «Gaza Peace Plan for peace in the Middle East» présenté par les Etats-Unis. Trois domaines sont prioritaires: l'aide humanitaire, le renforcement des institutions palestiniennes et la promotion de la stabilité régionale. ■

La redevance à 200 francs fera trembler la SSR jusqu’au bout

Votation du 8 mars Selon le premier sondage Tamedia, le oui à l’initiative a une petite avance sur le non. Les six semaines de campagne qui restent seront décisives.



Florent Quiquerez Berne

Cardiaques, s’abstenir. Si la votation sur l’initiative «200 francs, ça suffit» avait lieu maintenant, 50% des Suisses auraient glissé un oui dans l’urne. Et 48% l’auraient refusée. Ces chiffres sont issus du 1^{er} sondage Tamedia (éditeur de ce contenu). Autant dire que les quelques indécis seront dragués comme rarement d’ici au 8 mars, jour du scrutin.

Mais reprenons depuis le début. L’initiative a été lancée par l’UDC, l’Union suisse des arts et métiers et quelques PLR. Le texte vise deux objectifs. D’abord, réduire la redevance de 335 francs à 200 francs par ménage. Ensuite exempter les entreprises du paiement de cette taxe.

En face, le Conseil fédéral a fait un pas vers les initiants. Le ministre chargé du dossier, Albert Rösti, a en effet décidé de baisser à terme la redevance à 300 francs. Selon son projet, il y

aurait aussi moins d’entreprises (surtout des PME) qui devraient payer la taxe. Si l’initiative est rejetée, c’est ce modèle qui entrerait en vigueur d’ici 2029.

Entre ces deux variantes, les Suisses sont donc profondément divisés. Et, ce qui est rare pour un début de campagne, c’est que l’écrasante majorité est déjà convaincue de son choix. Sur les 50% des personnes qui sont prêtes à accepter l’initiative, seules 7% penchent pour un «plutôt oui». C’est également un petit 7% de «plutôt non», dans le total de 48% de personnes opposées.

Absence de Röstigraben

Si on entre dans le détail, on s’aperçoit très vite du rôle de l’appartenance politique sur les intentions de vote. Il existe ainsi un très large soutien à l’initiative au sein de l’UDC (85% de oui).

Parmi les sympathisants PLR, le texte recueille également une



Le tout nouveau bâtiment de la RTS dans le quartier de l’EPFL, à Écublens. Yvain Genevaey

Ce qui est rare pour un début de campagne, c’est que l’écrasante majorité est déjà convaincue de son choix.

majorité, bien qu’elle soit plus faible: 55% de oui. En revanche, la redevance à 200 francs est rejetée dans l’électorat des autres partis. C’est 57% de non au

Centre, 74% chez les Vert’libéraux, 73% au PS et jusqu’à 76% chez les Verts.

Un point surprend. C’est l’absence de clivage entre les différentes régions linguistiques, alors que les opposants mettent en avant l’impact de cette initiative sur l’offre d’un service public amoindri pour les minorités. Côté alémanique, le oui est à 50%; le non à 48%. Chez les Romands, c’est 49% dans chaque camp. Quant aux italophones, ils sont 51% à soutenir le texte, contre 48% qui le rejettent.

Pour le reste, on ne constate pas de différences significatives dans les intentions de vote entre les femmes et les hommes. Par contre, le lieu de résidence est pertinent. L’initiative bénéficie d’un soutien plus élevé dans les zones rurales (55% de oui), alors qu’elle est majoritairement refusée dans les villes (55% de non).

L’âge des votants joue aussi un rôle. Les jeunes qui consomment moins les médias traditionnels sont majoritaires à soutenir l’initiative (55% de oui), alors que les plus de 65 ans sont les plus

opposés (55% de non). On note également que le rejet à l’initiative augmente tant avec le niveau de formation qu’avec le revenu.

Les arguments les plus forts

Quels sont les arguments qui mobilisent les deux camps? Parmi les partisans, trois sortent du lot. Le fait que l’initiative obligerait la SSR à se recentrer sur son mandat de base – à savoir l’information – est cité par 28% de ceux qui pensent glisser un oui dans l’urne. Un pourcentage similaire rappelle que «la population paie

L’âge joue aussi un rôle. Les jeunes qui consomment moins les médias traditionnels sont majoritaires à soutenir l’initiative.

l’une des redevances les plus élevées au monde, alors que le pouvoir d’achat est sous pression».

27% estiment enfin «injuste» de devoir payer pour des contenus qu’ils n’utilisent pas.

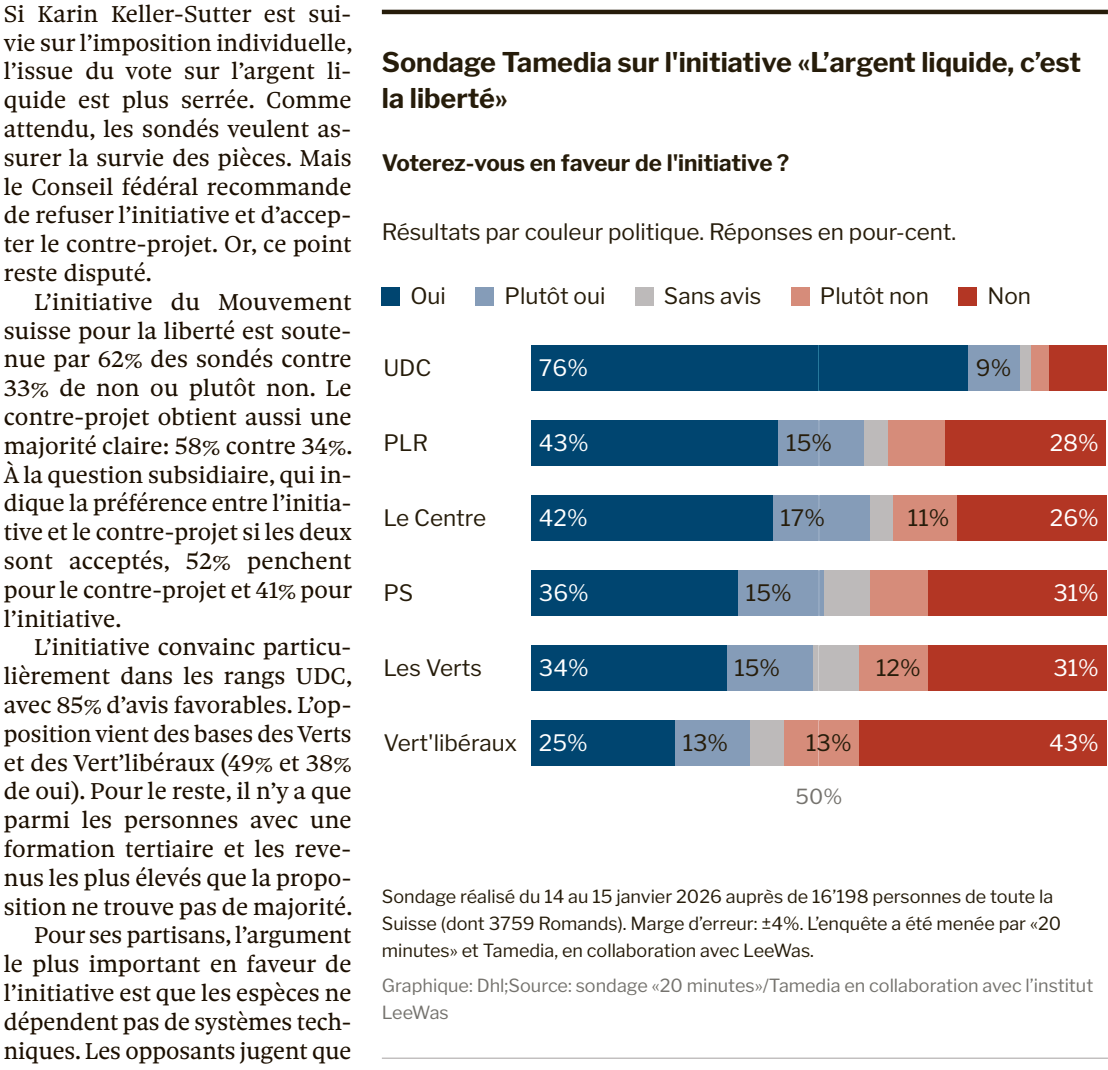
Les opposants à l’initiative se retrouvent eux sur deux arguments. 42% estiment que «face à la multiplication des fake news, la démocratie a besoin d’un prestataire, comme la SSR, dont la crédibilité puisse être digne de confiance». 36% pensent enfin que cette réduction du budget de la SSR équivaldrait à un démantèlement du service public, «ce qui mettrait en danger la cohésion nationale».

UDC et Centre sur la touche

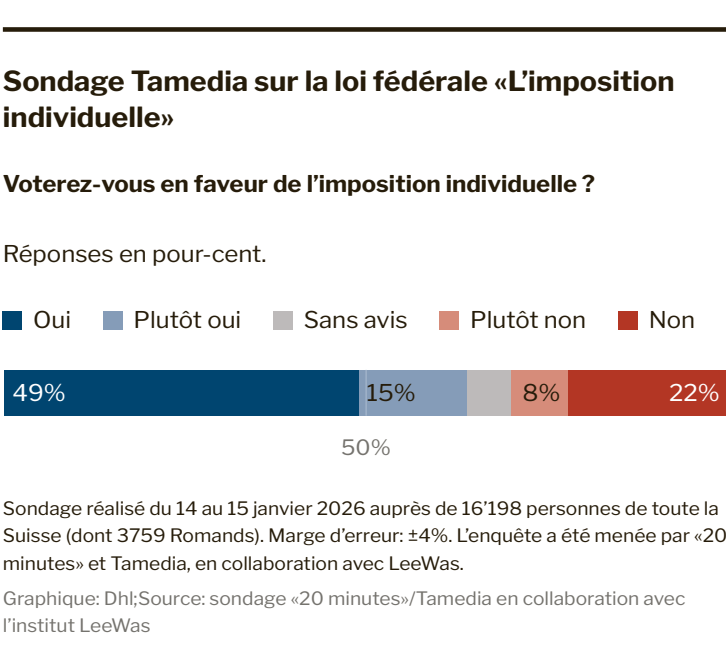
Le soutien est certes un peu plus important chez les libéraux-radicaux, les socialistes, les Verts et les Vert’libéraux. Il reste toutefois marqué chez les sympathisants du Centre (60% disent oui ou plutôt oui) et chez ceux de l’UDC (61%).

Une division que l’on avait déjà sentie poindre du côté de la section genevoise de l’UDC, qui avait décidé de laisser la liberté

Argent liquide: entre l’initiative et le contre-projet, le mystère reste entier



les garanties sont déjà inscrites dans la loi. Seuls les sympathisants UDC ne soutiennent pas le



L’argument déterminant, retenu par 66% des sondés, est que l’imposition individuelle garantit des impôts équitables pour tous, indépendamment de l’état civil et du sexe.

de vote sur cet objet. Une partie des membres volent en effet dans cette votation une possibilité d’augmenter le pouvoir d’achat, étant donné que les couples où les deux époux travaillent sortiraient gagnants de la réforme.

Dans le reste des résultats, on note que le projet est soutenu dans toutes les régions linguistiques – à 59% au Tessin, 63% en Suisse alémanique et même 68% en Suisse romande. Sur cet objet, on ne distingue pas de différence entre la ville et la campagne.

L’appui est un peu plus marqué chez les jeunes. Les 18-34 ans disent oui ou plutôt oui à 71%, contre 62-63% dans les autres classes d’âge. Il a tendance à augmenter avec le revenu. Ainsi, 73% des personnes gagnant plus de 16’000 francs sont favorables à la réforme. Mais même parmi celles et ceux qui gagnent moins de 4000 francs, et qui ne seront pas forcément impactés par le changement, le oui est soutenu à 58%.

Comment expliquer cet engouement? Pour les partisans du projet, l’argument déterminant (retenu par 66% des sondés) est que l’imposition individuelle garantit des impôts équitables pour tous, indépendamment de l’état civil et du sexe.

L’idée que les personnes assurant le deuxième revenu du ménage, le plus souvent des femmes, sont incitées à gagner leur propre revenu et ainsi à améliorer leur autonomie économique et leur prévoyance vieillisse, arrive loin derrière. Elle n’est retenue que par 18% des sondés.

Les opposants, eux, soulignent que les couples mariés avec un seul revenu ou des revenus très inégaux devront payer plus d’impôts, ce qui pénalise particulièrement les familles traditionnelles (31%). Les coûts administratifs élevés, pointés du doigt par les cantons qui craignent une explosion bureaucratique, sont mentionnés par 28% des sondés défavorables au projet. Et 27% argumentent que la pénalisation du mariage peut être supprimée en maintenant l’imposition commune, avec des modèles plus simples et plus équitables, tels que ceux appliqués dans plusieurs cantons.

La fin d’un serpent de mer?

Si le oui se confirme, on assisterait à une révolution le 8 mars. La Suisse apporterait enfin une réponse adéquate après s’être fait retoquer par le Tribunal fédéral. Voilà déjà plus de quarante ans que la plus haute juridiction du pays a tapé sur les doigts des autorités pour leur tolérance de cette discrimination fiscale du mariage. Jusqu’ici, tous les projets pour y mettre fin ont échoué.

Caroline Zuercher

Pour ses partisans, l’argument le plus important en faveur de l’initiative est que les espèces ne dépendent pas de systèmes techniques. Les opposants jugent que les garanties sont déjà inscrites dans la loi.

60%. L’adhésion la plus faible se trouve chez les plus jeunes électeurs (18-34 ans).

L’argument principal en faveur du contre-projet est qu’il garantit le franc et l’approvisionnement en espèces, sans modifier le système éprouvé. Les opposants, eux, viennent de deux camps. Pour les uns (38%), le contre-projet ne fait que réaffirmer le droit en vigueur. Pour les autres (36%), il ne définit pas explicitement les espèces comme des pièces et des billets, ce qui laisse la possibilité de les remplacer par une monnaie numérique d’État. (CZU)

Une administration temporaire aurait dû être nommée à Vernier

Politique La loi dit que si une autorité communale ne peut être régulièrement constituée, le Conseil d'État nomme une administration provisoire. Il ne l'a pas fait.

Rachad Armanios

Voilà plus de sept mois que Vernier est privée de Conseil municipal, condamnant le Conseil administratif à gérer les affaires courantes sans pouvoir proposer de nouveaux projets, sous la seule surveillance du Conseil d'État. Cette période d'incertitude s'est ouverte avec la fraude électorale inédite de mars dernier.

Pourtant, la loi sur l'administration des communes (LAC, art. 96) stipule: «Si les autorités d'une commune ne peuvent pas être régulièrement constituées, ou sont momentanément empêchées d'exercer leurs fonctions, le Conseil d'État désigne une ou un ou plusieurs administratrices ou administrateurs jusqu'à ce que la situation normale soit rétablie et fixe leurs attributions.»

Or la perspective d'une administration provisoire n'a été évoquée que récemment par la cheffe des Institutions et du numérique, Carole-Anne Kast, dans la «Tribune de Genève». Et uniquement sous forme de «piste» de travail, en cas d'invalidation par la justice du scrutin de novembre ou si cette dernière devait tarder à prendre une décision.

Pourquoi le Conseil d'État n'a-t-il pas appliqué la législation dès l'annulation du premier scrutin, le 19 juin 2025? Et pourquoi ne respecte-t-il toujours pas la loi?

Question urgente

C'est ce que demande la députée Verte Sophie Bobillier dans une question écrite urgente au Conseil d'État. En effet, pour son parti, l'immobilisme a trop duré.

À la «Tribune», Carole-Anne Kast répond que «l'administration provisoire pour le Conseil municipal n'a jamais été mise en place dans l'histoire de nos institutions». Selon elle, elle «a toujours été vue comme un dispositif visant à pallier une vacance au sein du Conseil administratif».

Pour Sophie Bobillier, «cette assertion contredit la LAC, puisque la Constitution genevoise précise que le Conseil municipal est une autorité, au même titre que le Conseil administratif».

Mais la conseillère d'État explique que «face à une situation inédite, il a été nécessaire de mener des analyses juridiques pour vérifier, d'une part, la compatibilité de l'administration provisoire avec les activités du Conseil municipal et, d'autre part, évaluer la question du référendum» lié aux décisions du Délibératif.



Cela fait plus de sept mois que la cinquième ville de Suisse romande est privée de Conseil municipal.

Se pose aussi la question de la représentativité: «Quels administrateurs nommer pour se substituer à un Conseil municipal de 37 membres dont l'équilibre dans la représentation des partis est toujours sujet à caution?»

«Toutes ces questions justifient un temps de réflexion avant de déployer un tel dispositif», poursuit Carole-Anne Kast. Et le timing ayant précédé l'annulation du scrutin a rendu impossible d'anticiper cette question, selon

elle. Car il a fallu d'abord s'occuper du Conseil administratif verniolan, dont l'élection faisait aussi l'objet d'un recours. Le Conseil d'État a ainsi nommé les magistrats sortants comme administrateurs provisoires, le

30 mai. Et ce n'est que le 11 juin que les conseillers administratifs ont pu être assermentés, une fois le recours contre leur élection retoqué par la justice.

Pas indispensable

«Le temps a également manqué au moment où l'organisation d'un nouveau scrutin a été décidée par le Conseil d'État», poursuit la magistrate. En outre, un dispositif avait été mis en place le 2 juillet pour faire face aux quelques mois nécessaires à son organisation. En accord avec le Conseil administratif, ce mécanisme lui permet, avec l'aval du Conseil d'État, de prendre des décisions urgentes relevant normalement du Délibératif.

«L'administration provisoire pour le Conseil municipal n'a jamais été mise en place dans l'histoire de nos institutions.»

Carole-Anne Kast
Conseillère d'État chargée des Institutions

«Une administration provisoire n'était dès lors pas considérée comme indispensable.»

Elle n'est toujours pas jugée comme telle par Carole-Anne Kast: «Dans l'hypothèse où la justice serait amenée à invalider le nouveau scrutin, les conditions nécessaires à l'organisation d'un troisième scrutin sans risque de fraude impliqueraient des préparatifs conséquents: dès lors le temps serait suffisant pour déployer une administration provisoire pour le Conseil municipal, ce d'autant que le dispositif de validation des délibérations urgentes permet la gestion des affaires courantes de Vernier.»

«On savait déjà en mars, il y a dix mois, que la justice était saisie contre le premier scrutin, relève Sophie Bobillier. Cela fait long l'analyse juridique. Celle-ci ne peut justifier d'avoir renoncé à respecter la LAC.» Une administration provisoire aurait dû être nommée avant pour permettre à Vernier de fonctionner sans entraves, conclut la Verte: «Et maintenant, il n'y a plus lieu d'attendre en comptant sur la célérité de la justice.»

Steeve Luncker-Gomez

Le Conseil fédéral entre en campagne contre l'initiative pour un fonds climat

ENVIRONNEMENT. Berne critique un mécanisme fondé quasi exclusivement sur les subventions, qui pèserait jusqu'à 8 milliards de francs par an sur le budget fédéral.

L'initiative populaire du PS et des Verts pour un fonds climat, en votation le 8 mars, ne mise quasiment que sur les subventions, ce qui mettrait à mal les finances fédérales, estime le Conseil fédéral. Il rejette ce texte qui va trop loin. La Suisse doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net d'ici à 2050. Pour ce faire, l'initiative demande que la Confédération crée un fonds et l'alimente par un versement annuel de 0,5% à 1% du PIB jusqu'en 2050. Ce fonds doit servir à construire davantage de panneaux solaires, à accélérer les rénovations de bâtiments ou à développer les transports publics. La Confédération devrait également soutenir la biodiversité ainsi que l'extraction de CO2 ou son stockage. La Confédération, les cantons et les communes font déjà beaucoup pour atteindre l'ob-



keystone

Albert Rösti. Le ministre a expliqué la position du collège.

jectif de zéro net d'ici à 2050, a estimé mardi le ministre de l'Environnement, Albert Rösti devant les médias. Et de rappeler que 2 milliards de francs sont disponibles chaque année pour la protection du climat, par exemple pour installer des

panneaux solaires ou remplacer les chauffages à mazout par des pompes à chaleur écologiques.

Le conseiller fédéral a aussi mentionné 600 millions par an pour la protection de la biodiversité ainsi que 800 millions pour financer des mesures climatiques à l'étranger. Le gouvernement «est déjà concrètement actif», a-t-il relevé, rappelant les lois sur la protection du climat, sur l'électricité, sur le CO2 ainsi que sur l'économie circulaire, certaines lois ayant été validées par le peuple.

«Pas une solution durable»

Les mesures décidées, «ciblées», suivent le principe du pollueur-payeur, a ajouté le ministre. Selon lui, la politique climatique actuelle fait effet, sans uniquement des subventions, mais aussi avec des incitations à réduire les

émissions de gaz à effet de serre pour la population et les entreprises.

Avec l'initiative, une grande partie de la responsabilité en ce qui concerne la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse serait reportée sur l'Etat. Ce dernier se verrait obligé d'investir massivement, de 4 à 8 milliards de francs par an, indépendamment de l'état des finances fédérales, a souligné Albert Rösti. L'argent ne serait pas investi où il serait le plus efficace, alors que les attentes seraient hautes. «Ce n'est pas une solution durable.»

Les politiques énergétique et climatique sont étroitement liées, mais la première vient avant la deuxième, a encore martelé le ministre. Il faut avoir assez de possibilités de production d'énergie. La politique représente «une pesée d'intérêts».

Le Bernois a aussi évoqué l'importance de la politique financière. Le nouveau fonds pèserait lourd sur le budget de la Confédération. Selon l'initiative, il ne devrait pas être soumis au frein à l'endettement. Le conseiller fédéral a rejeté cette disposition.

Frein à l'endettement affaibli

Le frein à l'endettement serait affaibli alors qu'il est «un atout pour gérer les finances». Des exceptions sont possibles en cas de situation extraordinaire non planifiée, comme lors de la crise du coronavirus. «Là, on parle de mesures planifiées pendant des années». Le Bernois a concédé qu'il y aurait assez de raisons liées au réchauffement climatique pour faire une exception. Mais on pourrait faire de même dans d'autres secteurs, comme l'AVS ou l'armée. Si on commence à accorder des

exceptions dans un domaine, il faut le faire dans d'autres, «et on peut oublier le frein à l'endettement». Et de refuser de laisser des dettes pour les générations futures.

L'engagement pour la protection du climat ne doit pas se faire uniquement à l'interne, mais aussi à l'étranger, a encore avancé Albert Rösti. Il craint des effets négatifs si on en demande trop au peuple suisse alors que les autres pays s'engagent moins. «Trop réglementer l'économie se traduirait par une baisse de la production suisse, ce qui supposerait de devoir importer de l'étranger, sous de moins bonnes conditions sur le plan climatique», a-t-il développé. Le comité d'initiative défend pour sa part l'urgence d'agir. Les coûts de l'inaction seraient plus élevés que des investissements dans des mesures climatiques. (AGEFI avec ats)

La commission de l'énergie des Etats soutient la possibilité de construire de nouvelles centrales nucléaires. Face à ce premier feu vert, la résistance s'organise

Soutien renforcé au nucléaire

SOPHIE DUPONT

Energie ► Une nouvelle étape a été franchie en faveur du développement du nucléaire. Ce mardi, le contre-projet indirect du Conseil fédéral à l'initiative de l'UDC «Stop au blackout» a été examiné pour la première fois en commission. Il a passé la rampe haut la main, à 10 voix contre 2 et une abstention. Pour rappel, le texte vise à modifier la loi sur l'énergie nucléaire en abrogeant l'interdiction de construire de nouvelles centrales. La majorité de la commission de l'énergie des Etats y voit un moyen de garantir un approvisionnement à long terme. «Compte tenu notamment de l'augmentation considérable de la consommation d'électricité, la planification de la sécurité de l'approvisionnement doit impérativement être ouverte aux différentes technologies si l'on veut développer suffisamment de capacités de production indigènes au cours des prochaines décennies et réduire la dépendance aux importations», écrit-elle.

En face, la résistance s'organise. Les milieux antinucléaires et les organisations environnementales – avec les Vert-es, le PS, et les Vert'libéraux – ont répondu à cette décision par une lettre ouverte adressée au Conseil des Etats, que la population est invitée à signer. Le plénum devrait se prononcer lors de la prochaine session en mars.

Réfléchir à toutes les options

PLR et UDC soutiennent depuis le début le contre-projet du Conseil fédéral, qui ne diffère pas fondamentalement de l'initiative de l'UDC. Celle-ci prévoit d'inscrire le retour du nucléaire dans la Constitution plutôt que dans une loi. La surprise est venue du Centre, parti le mieux représenté dans la commission. En consultation, il avait rejeté le projet du Conseil fédéral, pointant son manque de légitimité démocratique, le peuple s'étant



La centrale nucléaire de Mühleberg, le 20 décembre 2019, jour de sa fermeture définitive. KEYSTONE

exprimé à une large majorité contre le nucléaire en 2017. Il avait redouté un impact négatif sur les énergies renouvelables indigènes et s'était inquiété des sources d'approvisionnement de l'uranium ainsi que des déchets radioactifs. Mais en commission, les élus du Centre ont tous soutenu le projet du Conseil fédéral.

Le sénateur valaisan Beat Rieder exprime son dépit face au retard pris dans le développement des énergies renouvelables: «Les projets hydrauliques comme les parcs solaires alpins sont bloqués, à cause d'une op-

position totale. Nous avons des lois, des subventions, mais ils ne sont pas réalisés.» Beat Rieder affirme rester fidèle aux énergies renouvelables tout en s'autorisant à réfléchir à toutes les options, y compris le nucléaire. «Un oui au projet du Conseil fédéral ne veut pas dire que nous décidons de construire une nouvelle centrale, mais simplement que nous acceptons d'ouvrir la discussion sur toutes les possibilités d'approvisionnement en énergie», souligne-t-il, en rappelant que le peuple aura le dernier mot.

A gauche, la sénatrice socialiste Mathilde Crevoisier Crelrier estime au contraire que ce vote est un mauvais signal politique, qui crée de l'incertitude pour le secteur des énergies renouvelables. «C'est un retour en arrière, alors qu'on est loin d'avoir atteint le potentiel du renouvelable, notamment du solaire», défend-elle. La Jurasienne accuse le Conseil fédéral de mener un «double jeu». Celui-ci insiste sur le fait que son contre-projet consiste uniquement à ouvrir la réflexion, alors qu'Albert Rösti, porteur du pro-

jet, est un fervent défenseur de l'atome. Le discours de la droite sur la sécurité des nouvelles technologies nucléaires l'interpelle également, alors que celles-ci ne sont pas prêtes. «Le PLR, qui n'a jamais accepté l'interdiction de l'atome, a saboté les efforts en faveur du renouvelable», fustige-t-elle encore. Pour Mathilde Crevoisier, la solution passe notamment par le fonds climat, sur lequel la population se prononcera le 8 mars et qui propose de financer la transition énergétique sans passer par le nucléaire.

La publication d'une lettre ouverte après une décision de commission est plutôt inhabituelle. Pour les organisations qui l'ont initiée, la démarche est à la hauteur de l'enjeu. Membre de la coalition «Non aux nouvelles centrales nucléaires», la fondation Energie ne comprend pas la décision de la commission. «C'est un revirement dangereux, qui met en danger la transition énergétique. Chaque franc investi dans le nucléaire manquera dans le développement des énergies propres et



«C'est un retour au arrière, alors qu'on est loin d'avoir atteint le potentiel du renouvelable»

Mathilde Crevoisier Crelrier

bon marché», s'inquiète son responsable de communication, Thierry Monnin. Il relève que le nucléaire coûte cher et ne peut être réalisé sans subventionnements massifs. Pour Greenpeace, les élu-es ont manqué l'occasion de «remettre à l'ordre le Conseil fédéral». «Chaque nouveau réacteur construit augmente le risque de catastrophe et aggrave le problème du stockage à long terme des déchets hautement radioactifs», défend Juliette Wyss, responsable politique de l'organisation. I

L'avenir de la Genève internationale au cœur des débats

MULTILATÉRALISME Lors d'une conférence autour de l'avenir des organisations internationales dans ce nouvel environnement, le monde politique les appelle à se réinventer

ROMAINE MORARD, DAVOS

Il a beaucoup été question de multilatéralisme en ce premier jour de WEF. Le thème s'est imposé d'autant plus facilement après la proposition du président américain de fonder un «Conseil de la paix». L'idée d'une sorte de substitut à l'ONU n'est pas passée franchement inaperçue dans la station grisonne. Dans son discours, le président français Emmanuel Macron a d'ailleurs appelé à «favoriser le multilatéralisme», affaibli face à l'ordre actuel où la «loi du plus fort semble régner».

À la House of Switzerland également, on s'inquiète des attaques récurrentes à un système en place depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Mission permanente de la Suisse auprès des Nations unies avait réuni des personnalités en début d'après-midi pour se pencher au chevet de la Genève internationale. Titre de la conférence: «Faire fonctionner le multilatéralisme au service de l'humanité dans une nouvelle ère».

«Il va falloir changer de mode de fonctionnement, de mode de travail, et se concentrer sur des missions prioritaires»

NATHALIE FONTANET, CONSEILLÈRE D'ÉTAT GENEVOISE

Cette «nouvelle ère» date du retour au pouvoir du président américain. Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, les États-Unis ont notamment claqué la porte de l'OMS, mais aussi coupé l'aide américaine à de nombreuses organisations internationales. La Genève internationale est touchée de plein fouet par ces coupes massives dans les budgets. Mais face aux représentants de diverses organisations internationales, dont le patron de l'OMS, le monde politique a tenu un discours assez ferme. Dans ses propos d'ouverture, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Alexandre Fasel (qui a remplacé Guy Parmelin au pied levé, parti rencontré

Emmanuel Macron), a estimé qu'il fallait «aller au-delà du diagnostic et trouver du concret pour l'action». Autrement dit: désormais les choses sont ainsi, la Genève internationale doit trouver des solutions pour évoluer dans ce nouveau monde. Les derniers mots de son discours étaient d'ailleurs très clairs: «Au travail!»

«Nous avons une crise de financement»

La conseillère d'État chargée du dossier à Genève, Nathalie Fontanet, confirme: «Nous avons une crise de financement. Cela signifie clairement qu'on va devoir faire avec moins. Pour cela, la Genève internationale va devoir s'organiser différemment, elle va devoir se réinventer.» Concrètement, la conseillère d'État estime qu'il va falloir changer de mode de fonctionnement, de mode de travail, et se concentrer sur des missions prioritaires.»

Ces constats sont partagés par Ignazio Casis. Le conseiller fédéral, chef du Département des affaires étrangères, était présent pour clore cette discussion. Et le Tessinois en est persuadé, cette nouvelle ère est là pour durer: «Nous ne sommes plus dans une vague d'expansion des organisations internationales comme celle qui a caractérisé les trente dernières années. Il faut se repositionner par rapport à la mission initiale de chaque agence, de chaque organisation, afin de bien faire ce qui est à faire. Et de manière subsidiaire, ne pas faire ce que les États peuvent faire eux-mêmes.»

Ces défis au multilatéralisme deviendront encore plus concrets demain à Davos, avec la venue de Donald Trump. La visite du président américain sera le point d'orgue de la journée et du sommet. Le président de la Confédération, Guy Parmelin, a confirmé qu'il devrait rencontrer son homologue, selon toute vraisemblance «en comité restreint». Pour l'heure, les thèmes abordés ne sont pas encore définis. Tout est ouvert. «Nous discuterons des thèmes que nous avons en commun. Je ne sais pas s'ils veulent parler des tarifs douaniers ou par exemple des bons offices dans la crise iranienne. Nous n'aurons pas beaucoup de temps. Et nous avons également des points que nous aimerions évoquer avec les États-Unis.» Il n'est pas certain non plus que la question du Groenland soit abordée.

«Revenez demain et je vous dirai de quoi nous aurons parlé», lance Guy Parmelin aux médias qui le pressent de questions. On y sera. ■

Die EU plant das 6G-Netz ohne Peking

Die Kommission will Huawei als Telekomausrüster weitgehend vom Markt verbannen

DANIEL IMWINKELRIED, BRÜSSEL

Die EU hat am Dienstag ein Gesetzespaket in die Wege geleitet, das die Beziehungen zu China weiter belasten wird. Es geht um die Sicherheit der Telekomnetze. Firmennamen nannte die EU-Kommission zwar keine; offensichtlich ist aber, dass sie die chinesischen Anbieter Huawei und ZTE als Telekomausrüster weitgehend vom europäischen Markt verbannen möchte.

Viele europäische Netzbetreiber sind Kunden der beiden Firmen, was der Kommission seit Jahren missfällt. Sie befürchtet, dass die chinesischen Anbieter die gelieferte Ausrüstung mit Hintertüren versehen, die der chinesische Staat für Spionage oder Sabotage nutzen könnte. Zudem sind die EU-Länder aus Sicht der Kommission bei zu vielen Technologien von China abhängig. Gegenüber dem Land verfolgt sie daher eine Strategie des «de-risking». Diese soll nun auch im Telekombereich stärker wirken.

Schon vor sechs Jahren hatte die EU dafür eine Art Werkzeugkasten geschaffen. Dessen Ziel war es, die Mitglieds-

länder davon abzuhalten, beim Aufbau des 5G-Netzes auf gewisse Anbieter zurückzugreifen. Auch damals nannte die EU keine Namen; sie legte den Mitgliedsländern aber nahe, auf Lieferanten zu verzichten, in denen es etwa keine unabhängige Justiz oder keinen Rechtsstaat mit Gewaltenteilung gibt. Das war auch auf China gemünzt.

Die 27 Mitgliedsländer gaben dem Drängen der Kommission allerdings bloss teilweise nach. Lediglich 13 von ihnen haben Huawei und ZTE ganz oder teilweise als Lieferanten für Mobilfunknetze ausgeschlossen oder sind dabei, das zu tun.

Furcht vor Sabotage

Das reicht der Kommission nicht. Es sei jetzt höchste Zeit, sich um Europas Sicherheit zu kümmern, sagte eine Mitarbeiterin des Gremiums. Eile ist auch geboten, weil in Europa der Aufbau des 6G-Netzes bevorsteht und die Amerikaner auf die Europäer Druck ausüben, die Geschäftsbeziehungen zu Huawei zu lockern. Die USA sehen die Firma mindestens seit 2012 als Sicherheitsrisiko an.

Die Kommission will die Mitgliedsländer deshalb verpflichten, sich systematisch der Cybersicherheit anzunehmen. Sie müssen die Risiken bewerten, und wenn gewisse Kriterien erfüllt sind, landen als kritisch angesehene Staaten und Firmen auf einer Liste. Sie dürfen dann nicht mehr oder nur beschränkt in die EU-Mitgliedsländer liefern.

Als kritisches Kriterium gilt etwa wie bisher, wenn eine Firma aus einem Land stammt, in dem die Europäer kein verlässliches Rechtsverfahren gegen eine fehlbare Firma einleiten können.

Die Staaten Europas sind mit der Frage, inwieweit chinesische Firmen ihre Telekomnetze ausrüsten dürfen, bisher unterschiedlich umgegangen. Grossbritannien etwa hat Huawei fast vollständig verbannt. Das geschah auf Druck der USA. In Deutschland dürfen «kritische Komponenten» von Huawei und ZTE ab Ende 2026 nicht mehr im Kernnetz von 5G-Verbindungen eingesetzt werden. Das hat die deutsche Regierung im Sommer 2024 entschieden.

Auch Schweizer Telekomanbieter sind Kunden von Huawei. Bei Sun-

rise stammt der Grossteil der Mobilfunk-Infrastruktur von den Chinesen. Man plane, die Kooperation mit Huawei fortzusetzen, sagt ein Sprecher der Firma. Salt verfolgt laut eigenen Aussagen eine Dual-Strategie und arbeitet mit Huawei und Nokia zusammen. Sicherheitsrelevante Kernnetzkomponenten würden aber ausschliesslich intern durch Salt betrieben, sagt eine Sprecherin.

Ein neuer Konflikt

Telekomfirmen fällt es naturgemäss schwer, sich von Huawei und ZTE zu verabschieden. Denn das zieht allenfalls Abschreibungen nach sich. Zudem gilt deren Service als gut, und wahrscheinlich sind sie auch in der Lage, günstiger zu liefern als manche Konkurrenten.

Das chinesische Aussenministerium hat bereits am Montag davor gewarnt, Firmen aus China vom europäischen Markt auszuschliessen. Es forderte von der EU eine gerechte Behandlung chinesischer Unternehmen. Ein neuer Konflikt scheint eröffnet zu sein.